Procès-verbal d'une séance ordinaire de la municipalité de municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue le mercredi 1er avril 2015 à 19H30 à la salle municipale, sise au 8 Montée Mgr Martel à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire Mme Irène Nadeau, les conseillers et conseillères, Jean-Louis Corriveau, Mario Trembley, Richard Lasalle Émile La Salle et Collen Griffin.

Sont également présents : Martin Bertrand, Marc-André Mantha, M.et Mme Maurice Pieschke, Marc Masseau, Aurèle Paquette, Germain Asselin, M.et Mme Luc Forget, Sylvie Landriault, Suzanne La Salle et M. Michael Derouin.

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2015
4. RATIFICATION DES COMPTES DE MARS 2015
5. MOT DE LA MAIRE
6. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
7. POMPIERS VOLONTAIRES
8. INSPECTEUR EN BÂTIMENT
9. BAC DE RECYCLAGE
10. CHAMBRE DE COMMERCE DU PONTIAC
11. RESCINDER RÉSOLUTION 097-2014
12. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-01
13. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-02
14. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-03
15. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-04
16. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-05
17. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-06
18. OFFRE DE SERVICES W S P
19. ENTENTE COURS D'EAU
20. LES COMPTES À PAYER AU 1ER AVRIL
21. CORRESPONDANCE
22. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
23. DISCUSSION DES CONSEILLERS (ÈRES)
24. VARIA A)
    B)
    C)
25. LEVÉE DE LA SÉANCE

072-2015 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

Adoptée

073-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec varia ouvert.

Adoptée

074-2015 PROCÈS-VERBL DU 4 MARS 2015

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que le procès-verbal du 4 mars 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

075-2015 RATIFICATION DES COMPTES DE MARS 2015

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que la liste des comptes de mars 2015 soient acceptée pour paiement à savoir :

DÉPENSES

NO	NOM	MONTANT
	Salaires de mars	14,972.00
13994	Société des Postes	118.70
13999	Revenu Canada	1,166.75
14000	Desjardins Sécurité Financière	118.92
14001	Hydro Québec	353.45
14002	Bérard Raymond	34.57
14003	Annulé	
14014	Télébec	756.16
14015	W A Hodgins	29.17
14016	M R C Pontiac	210.00
14017	Michael Derouin	234.55
14018	Gérard Labelle Inc	804.83
14019	CRSBP de L'Outaouais	3,870.31
14020	MRC Pontiac	233.75
14021	Pétro Pontiac	859.53
14023	3477835 Canada Inc	1,359.49
14024	Visa Banque Laurentienne	
	Bureau en Gros	292.98
	Canadian Tire	172.45
	Télus	114.98
	Log me-in	99.00
14025	Société des Postes	293.19
	Camion Incendie	2,867.72
	TOTAL DES DÉPENSES	**29,962.28**
	REVENUS DE MARS	
	Taxes	7,529.02

	Mutation	570.80
	Transport QC	28,600.00
	Recycle QC	8,413.73
	Permis	25.00
	Intérêts	613.92
	Photocopies divers	716.20
	Total des Revenus	**46,468.87**
	Solde en banque au 31 mars 2015	**(163,224.04)**
	Petite caisse	**500.00**

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d g certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

MOT DE LA MAIRE

Mme la maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle les informe qu'il y aura une soirée d'information concernant l'évaluation par la firme Servidec, mardi le 14 avril à l'école Sire de Coulonge à Fort-Coulonge, Qc à 18 :00hre.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

M. Martin Bertrand nous informe des activités de Tourisme Pontiac, étant lui-même le président élu.

POMPIERS VOLONTAIRES
076-2015 NOUVEAU POMPIER VOLONTAIRE

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que M. Maxime Corriveau soit accepté à titre de nouveau pompier volontaire au sein de la brigade BGCP.

Adoptée

077-2015 ACHAT DE CAMRÉA THERMIQUE

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'une caméra thermique serait une pièce d'équipement très utiles pour le service d'incendie;

CONSIDÉRANT Que le coût d'achat d'une telle pièce d'équipement aux alentours de 8,000.00$ plus les taxes.

CONSIDÉRANT Que la brigade BGCP est disposée à contribuer un montant forfaitaire de 5,000.00$ pour l'acquisition de cette pièce d'équipement;

CONSIDÉRANT Que la brigade BGCP demande aux Municipalités de Bryson, Portage-du-Fort et L'Île-du-Grand-Calumet de participer à l'achat de cette pièce d'équipement;

A ces causes il est convenu ce qui suit :

Proposé par Mario Tremblay
Et résolu unanimement que cette municipalité participe à l'achat d'une caméra thermique pour le service d'incendie à condition que les trois municipalités faisant partie prenante de la brigade BGCP y participent à parts égales.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

078-2015 ACHAT APPAREILS RESPIRATOIRES
Proposé par Mario Tremblay
Et résolu unanimement que cette municipalité fasse l'achat de deux appareils respiratoires pour le service incendie Grand-Calumet.
Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le comte général de la municipalité pour acquitte la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

079-2015 ACHAT D'UN PIED DE BICHE
Proposé par Émilie La Salle
Et résolu unanimement que cette municipalité achète un pied de biche ainsi que deux supports pour appareils respiratoires pour le service incendie Grand-Calumet

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

INSPECTEUR EN BÂTIMENT
Le conseil s'occupe de ce dossier très prochainement.

BACS DE RECYLAGE
Le dossier est à l'étude.

080-2015 CHAMBRE DE COMMERCE DU PONTIAC
Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que cette municipalité renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce du Pontiac pour l'année 2015 au coût de 125.00$.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

081-2015 RESCINDER LA RÉSOLUTION 097-2014

CONSIDÉRANT Que cette Municipalité a refusé de payer une facture au montant de 135.67 a M. Claude Gauthier pour du matériel ne pouvant être accepté à son centre de transfert;

CONSIDÉRANT Qu'un autre contribuable y a déposé de ce même matériel sans tenir compte de la consigne;

CONSIDÉRANT Que les règles de fonctionnement du centre de transfert n'étaient pas bien définies;

A ces causes il est convenu ce qui suit :

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que la résolution 097-2014 soit rescindée pour se lire ainsi.

Que la facture de M, Claude Gauthier, au montant de 135.67 soit acquittée et que celle de M. Brian Duval pour le même montant soit annulée, pour les causes mentionnées en titre.

Adoptée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-01

Je soussigné, Colleen Griffin, conseillère siège no 1 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement portant le numéro **2014-01** qui sera adoptée lors d'une séance ultérieure et instituant un plan d'urbanisme pour la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____

Colleen Griffin, conseillère,

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-02

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, conseiller siège no 2 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement qui sera adopté à une séance ultérieur, portant le numéro **2014-02** et pourvoyant à l'administration des règlements d'urbanisme dans la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____

Jean-Louis Corriveau, conseiller

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-03

Je soussigné, Émilie La Salle, conseillère siège no 3 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement qui sera adopté à une séance ultérieure portant le numéro **2014-03** décrétant le prix des permis et certificats dans la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____

Émilie La Salle, conseillère

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-04

Je soussigné, Mario Tremblay, conseiller siège no 4 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement portant le numéro **2014-04** qui sera adoptée lors d'une séance ultérieure et décrétant un plan zonage pour la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____

Mario Tremblay, conseiller,

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-05

Je soussigné, Richard La Salle, conseiller siège no 5 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement portant le numéro **2014-05** qui sera adoptée lors d'une séance ultérieure et décrétant un plan de zonage pour la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____

Richard La Salle, conseiller,

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2014-06

Je soussigné, Colleen Griffin, conseillère siège no 1 à la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, donne avis de la présentation d'un projet règlement portant le numéro **2014-06** qui sera adoptée lors d'une séance ultérieure et pourvoyant aux normes de construction sur le territoire de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet.

En conformité avec l`article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j`avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu`une

copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

_____
Colleen Griffin, conseillère,

082—2015 OFFRE DE SERVICE W S P

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte l'offre de service soumise par W S P pour la mise aux normes de l'équipement de la station de pompage au coût de 8,800.00$ excluant les taxes.

Que le maire, Mme Irène Nadeau soit autorisée pour et au nom de la Municipalité tout document se rapportant à ce dossier.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

083-2015 ENTENT GESTION DES COURS D'EAU

Proposé par Richard La Salle,

Et résolu unanimement que cette municipalité adhère à la politique de gestion des cours d'eau mise en place par la MRC Pontiac. Que le maire Mme Irène Nadeau et le directeur général soient autorisés à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Adoptée

084-2015 LES COMPTES À PAYER AU 1ER AVRIL 2015

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soient autorisés pour paiement à savoir :

No	NOM	MONTANT
1	Extincteurs L S	247.78
2	Biolab	237.08
3	Romulus La Sale fils	340.85
4	Hydro Québec	6,962.49
5	Gérard Labelle CPA	804.83
6	Michael Derouin	4,079.77
7	DJB Transport	149.98
8	Entreprises Marenger	408.28
9	Journal du Pontiac	593.83
10	Wilson & Lafleur	139.65
11	EducExpert	91.98
12	Évolutic Outaouais	997.30
13	Aérofeu	546.13
14	M R C Pontiac	41,295.46
15	Pontiac Electric	147.90
16	Entrepôt produit bureau	217.30
	TOTAL	**56,852.33**

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d g certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte

général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance reçue au cours du mois de mars est remise aux membres du conseil.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Marc Masseau	Information concernant le camion incendie.
Suzanne La Salle	Camion incendie
Aurèle Paquette	Camion incendie

DISCUSSION DES CONSEILLERS

Richard	Condition des chemins Lumières de rues à faire réparer
Mario	Terrain de Daniel La Salle
Émilie	Signalisation chemin Murphy. Pancarte pour centre de transfert.
Jean-Louis	Terrain rang Nord
Colleen	Liste des priorités pour 2015.

SITE WEB

Colleen détient de l'information concernant le site web. Une rencontre est prévue pour le 20 avril 2015.

085-2015 SANTÉ MENTALE

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que la semaine du 4 au 10 mai 2015 soit décrétée semaine de la Santé mentale sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

086-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Richard La Salle,

Et résolu unanimement que cette séance soit levée. Il est 20H50.

Adoptée

Irène Nadeau, maire	**Jacques Mantha, sec-très d.g.**